

BEAUMONT-SUR-OISE

Le lac des Ciments pourrait devenir un site de plongée

SES EAUX TURQUOISES font du lac des Ciments un paradis pour les plongeurs et les amoureux de la nature : c'est le projet que tente aujourd'hui de mener à bien la FFESSM (Fédération française d'études et de sports sous-marins). Et il n'a rien d'utopique puisqu'il est aujourd'hui suivi de près par les services de la préfecture qui voient dans ce dossier le moyen de résoudre les problèmes de sécurité (*lire ci-dessous*) tout en valorisant enfin le plan d'eau. Ce site unique en Ile-de-France est devenu au fil des années un lieu de baignade sauvage fréquenté en été jusqu'à trois cents personnes qui viennent chercher « un coin de Caraïbes », mais laissent aussi des berges parsemées d'immondices.

Une faune et une flore particulièrement riches y ont trouvé refuge

« A la suite de tous les événements de cet été, un certain nombre de personnes ont fait des propositions pour l'avenir du site », confie Jean-Luc Névache, le préfet du département. « Quatre projets ont été présentés, certains méritant plus d'attention que d'autres... En accord avec les trois maires concernés de Beaumont, Mours et Nointel, nous avons organisé juste avant les élections une réunion pour auditionner l'ensemble des personnes qui avaient adressé des projets. Certains se sont révélés farfelus, d'autres intéressants mais dépourvu d'éléments financiers. Un seul



Beaumont-sur-Oise, juillet 2013. Chaque été, les abords de ce plan d'eau attirent jusqu'à trois cents personnes bien que la préfecture et la police recommandent de ne pas s'y aventurer pour des raisons de sécurité. (L.P./T.N.)

paraît intéressant et peut-être financé. Nous étudions de près cette proposition, étant entendu que la FFESSM gère actuellement un site équivalent en Alsace. Nous examinons l'équilibre du projet.»

Cette audition, restée discrète « pour éviter que le dossier ne devienne un enjeu électoral susceptible de lui porter préjudice », a été prolongée hier par un rendez-vous entre le préfet et le nouveau maire (UDI) de Beaumont, Nathalie Groux. Sur place, en accord avec l'entreprise de cimenterie Calcia

propriétaire des lieux, la fédération de plongée mène un minutieux travail de repérage. Les différentes plongées déjà effectuées ne laissent aucun doute pour les professionnels : le lac des Ciments est idéal pour « aller faire des bulles », comme on dit dans le milieu. « L'eau est particulièrement claire, ce qui est rare pour de l'eau douce », détaille Francis Merlo, le président du comité régional de la FFESSM. « Le profil est idéal pour un centre de plongée. » Si les profondeurs (jusqu'à 30 m) sont très accessibles du

bord, le relief présente un plateau à 8 m, et un autre à une douzaine de mètres. Bref le dénivelé progressif est idéal pour l'apprentissage.

« Et puis il y a beaucoup de vie sous l'eau, ajoute Francis Merlo. On trouve des plantes, des bivalves (NDLR : mollusques) et beaucoup de poissons. » Le lac des Ciments, refuge d'une faune et d'une flore particulièrement riches, colle bien à la philosophie des plongeurs qui placent la protection de la nature au centre de leurs priorités. C'est pourquoi la fédération réfléchit d'abord aux meilleurs moyens pour « fermer, sécuriser, nettoyer et protéger le site ». Une fois ces mesures prises, les possibilités sont immenses, sachant qu'avec 33 000 licenciés, le comité régional Ile-de-France/Picardie de la FFESSM est le plus important de France. « Beaumont serait le seul trou de plongée aussi profond à 200 km à la ronde », confie le représentant de la fédération. Si elle voit le jour, cette base d'activités nautiques aurait une rentabilité assurée. Reste à réunir la somme nécessaire au lancement du projet. Elle serait estimée à environ 1,5 M€.

Une zone jusqu'à présent interdite aux baigneurs

Au moins trois cents habitués, les jours d'affluence, étaient venus passer quelques heures au bord du lac, l'été dernier, et même s'y baigner malgré l'interdiction. Les lieux ne sont pas surveillés et présentent un risque réel pour le public, d'où l'intérêt d'un aménagement de cet espace. Le 15 juin 2013, un jeune homme de 22 ans qui ne savait pas nager a perdu la vie dans ce lac où les fonds descendent très vite à certains endroits. Puis, le 1^{er} août, c'est Lamine, un adolescent de 17 ans habitant Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), qui est décédé dans l'ancienne carrière. Le jeune homme a été pris de malaise, avant d'être réanimé pendant une heure par les pompiers... En vain. Le lendemain, c'est un jeune homme de 18 ans, qui est décédé dans

les mêmes conditions. Plusieurs opérations de prévention de la police ont été organisées. Un arrêté préfectoral a également été pris fin août pour permettre de verbaliser d'une amende de 38 € les contrevenants qui décidaient de se rendre malgré tout sur les berges du lac dit « bleu ». Une dizaine de procès-verbaux ont été dressés. Le lac est par ailleurs connu de longue date par les militaires du GIGN qui s'y sont entraînés durant plusieurs années. « C'est l'un des rares sites naturels qui offre une profondeur d'au moins 25 m. Il était pour nous intéressant », explique-on au sein de l'unité d'élite de la gendarmerie, qui s'entraîne désormais ailleurs. Des militaires, qui eux, maîtrisent la question de la sécurité.

FR.N.

FREDERIC NAIZOT ET MARIE PERSIDAT